Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260305-D_26_036-DE

Date de convocation
27/02/2026

Date d'affichage
27/02/2026
Nombre de conseillers

En exercice : 18
Quorum : 10
Présents : 17
Absents avec procuration : 1
Absents : 0
Votants : 18

EXTRAIT DU REGISTRE n°26-036
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - GUIPEL

Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni le 5 mars 2026 à la salle André Michel en séance publique sous la présidence Mme Joucan I., Maire

Étaient présents : Mme Joucan I., M. Alméras L., Mme Delehaye V., M. Gallais Ph., Mme Raux C., M. Samson H., Mme Georges M., Mme Corradini-Mochet C., Mme Pondemer S, M. Le Guellec Y., M. Louazon S., M. Lahaye L., M. Galipaud B., Mme Thomas C., Mme Basille V. (à partir de la délibération n°26-026) , M. Denais J.-C. et Mme Jeanneteau N.

Etaient absents excusés : M. Rucay D., Mme Basille V. (jusqu'à la délibération n°26-025)

Procurations : M. Rucay D. à Mme Delehaye V., Mme Basille V. à M. Alméras L. (jusqu'à la délibération n°26-025)

Formant la majorité des membres en exercice. Mme Delehaye V. est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°26-036 – Vie scolaire – Forfait scolaire 2025-2026 à l'école Diwan

Mme Raux C. donne lecture du rapport suivant :

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le forfait scolaire à verser à l'école Diwan de Guipel pour l'année scolaire 2025-2026 est calculé sur le coût élève arrêté à partir du compte administratif 2024 et du nombre d'enfants guipellois inscrits à l'école Diwan.

5 enfants sont inscrits en maternelle (- 3 par rapport à la précédente rentrée) et 9 en élémentaire (+5).

Pour rappel le coût élève a été fixé à 1326 € pour un élève de maternelle et à 517 € pour un élève d'élémentaire.

Il est donc proposé au conseil municipal de valider le forfait scolaire pour un montant de 11 283 €.

DÉLIBÉRATION :

Vu le code de l'éducation, notamment les article L. 442-5 et suivants
Vu la loi n°2021-1109 du 24 août 2021,
Vu la délibération n°25-091 du 17 octobre 2025 fixant le coût élève pour l'année scolaire 2025-2026,
Considérant le nombre d'enfants résidents sur Guipel scolarisés au sein de l'école Diwan de Guipel,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 035-213501281-20260305-D_26_036-DE

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

- **APPROUVE** la fixation du forfait scolaire pour l'école Diwan à 11 283 €
- **AUTORISE** le versement du forfait scolaire à l'association « DIWAN AN HENT GLAS »

Pour extrait conforme :
Madame la Maire
Isabelle Joucan

La secrétaire de séance
Virginie Delehaye